

AG 2018 Procès verbal

Procès verbal Assemblée Générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Fabrique du loch

vendredi 13 avril 2018

l'AG est ouverte à 20H15 après émargement (23 personnes présentes)

Rapport Moral

Présenté par le président Frederick Martin, il relate :

L'historique de la FABique du Loch et le contexte actuel

la réparation géographique des adhérents (+/- 250) et leurs différents statuts (individuel, entreprise, personne morale...)

nos partenaires institutionnels (ville d'Auray, région Bretagne, Pays d'Auray, État) et privés (entreprises, commerçants, auto-entrepreneurs...).

La progression de l'activité depuis 2016 est importante. Elle porte sur :

- les formations à l'utilisation des machines avec la répartition suivante : 35% laser, 25% 3D, plus autres inkscape, arduino, freecad,...
- la fabrication par les membres de l'association sur des projets individuels ou collectifs pouvant déboucher sur de nouvelles formations (Espace Jeunesse, MAL, Médiathèque 56, Espace Athéna, Musée de Carnac, Cités en fête...).

En fin de rapport moral, le président adresse ces remerciements à titre posthume à Luc Jacquemin pour son investissement à la Fabrique.

Prospectives

- Fidéliser nos partenaires ex : Algue au rhytme (2018), « Bisoumaton » et en avoir de nouveaux;
- Augmenter l'activité de la fabrication et les formations (machines et logiciels)
- Devenir Centre de formation professionnelle (en cours de finalisation) pour l'impression 3D et la découpe laser.
- Héberger un mésocentre (centre de calcul)
- organiser le FAB14
- · augmenter le nombre de bénévoles actifs

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

MD/AC

Rapport financier

Il est présenté par Marie Dubois et Aurélie Culot.

La comparaison des recettes entre 2016 et 2017 fait apparaître une forte progression des recettes qui néanmoins reste insuffisante pour assurer notre fonctionnement sans subventions.

Compte de résultat 2017

CER FRANCE Brocéliande, le cabinet d'expert comptable retenu pour l'association La FABrique du Loch, atteste des comptes annuels (l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017). Ils se caractérisent par les données suivantes :

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, présente un total de 99 863 euros Le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de 8 506 euros.

Voir document joint : Extrait des comptes annuels du cabinet d'expert comptable CER FRANCE Brocéliande.

Budget prévisionnel

| ANNEE | 2017 RÉALISÉ | | 2018 | | 2019 | |
|------------------------------|-----------------|------|--------------|------|---------|------|
| | | | PRÉVISIONNEL | | | |
| ENCAISSEMENTS | 111627 € | 100% | 67796 € | 100% | 59167 € | 100% |
| Recettes d'activité | 27294 € | 24% | 33045 € | 49% | 36295 € | 61% |
| Subventions fonctionnement | 56286 € | 50% | 7452 € | 11% | 9872 € | 17% |
| Subventions d'investissement | 0 € | 0% | 14224 € | 21% | 5000 € | 8% |
| Autres encaissements | 6459 € | 6% | 7000 € | 10% | 8000 € | 14% |
| | | | | | | |
| DECAISSEMENTS | 111627 € | 100% | 57786 € | 100% | 60553 € | 100% |
| Salaires nets | 33437 € | 30% | 28431 € | 49% | 28431 € | 47% |
| Charges sociales | 23836 € | 21% | 12107 € | 21% | 12197 € | 20% |
| Charges de fonctionnement | 41255 € | 37% | 10440 € | 18% | 9845 € | 16% |
| Impôts et taxes | 0 € | 0% | 0 € | 0% | 0 € | 0% |
| Investissements | 7025 € | 6% | 6808€ | 12% | 10080 € | 17% |
| bilan annuel | -15513 € | | 3935 € | | -1386 € | |

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Modification des statuts

Les modifications proposées portent sur 2 articles des statuts (le 11 et 13).

2/4 MD /AC

L'Article 11 – Assemblée générale ordinaire - est simplifié comme suit :

(...) Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le règlement intérieur cité dans l'article 7. Le règlement intérieur et ses modifications sont soumis à l'approbation des membres présents ou représenté lors de cette Assemblée Générale. La validation est effective à partir de l'obtention des deux tiers des voix exprimées.

Adopté à l'unanimité

L'article 13 - Conseil d'Administration - est modifié comme suit :

(...)Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 1 an renouvelable par tiers. Le nombre de mandat n'est pas limité mais il n'est pas possible d'exercer plus de deux mandats consécutifs.

Adopté par 21 voix, une abstention et une voix contre.

article 13 suite (...)Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres. Il ne peut avoir lieu que si le quorum atteint au moins la moitié des membres.

Remplacé par : Il ne peut avoir lieu que si le quorum atteint au moins un tiers de ses membres. Adopté à l'unanimité.

article 13 suite Ses fonctions (au Conseil d'Administration, ajout des phrases suivantes):

- · Il existe un lien de subordination entre les Salariés et le Conseil d'Administration
- Il décide de la création et de la suppression des emplois salariés

Adopté à l'unanimité

Élection du Conseil d'administration :

Rappel de la COMPOSITION du CA 2017 et CANDIDATURES au CA 2018

Adeline AGENEAU - se présente pour la 1ère fois cette année au CA

Ludovic BEGUIN - se présente pour la 1ère fois cette année au CA

Fabrice BONATO - Secrétaire Générale en 2017 et candidat pour un nouveau mandat

Aurélie CULOT - se présente pour la 1ère fois cette année au CA

Laure DE VULPIAN - membre du CA 2017 et a démissionné en cours de mandat

Marie DUBOIS - Secrétaire en 2016, membre du CA en 2017 et candidate pour un troisième mandat

Jean-Jacques DUBOIS - Vice-Président en 2017 et candidat pour un nouveau mandat

Xavier HAPE - membre du CA en 2017 et ne se représente pas cette année

Valérie JULLIEN - Présidente en 2015 et 2016 et candidate pour un nouveau mandat

Jean-Marie HURIEZ - membre du CA 2017 et candidat pour un nouveau mandat

3/4 MD /A.C.

Gilbert LAUVERGNIER - membre du CA 2017 et candidat pour un nouveau mandat Frédérick MARTIN - Président en 2017 et candidat pour un nouveau mandat Arnaud MENARD - Vice-secrétaire 1 an de mandat en 2017 et candidat pour un nouveau mandat Catherine PAPAPOSTOLOU - 1 an de mandat en 2017 et ne se représente pas au CA 2018.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

Les 11 candidats précités sont élus à l'unanimité par les participants à l'AG.

Les membres du CA 2018 sont les suivants :

Adeline AGENEAU - Ludovic BEGUIN - Fabrice BONATO - Aurélie CULOT - Marie DUBOIS - Jean-Jacques DUBOIS - Valérie JULLIEN - Jean-Marie HURIEZ - Gilbert LAUVERGNIER - Frédérick MARTIN - Arnaud MENARD.

Le nouveau CA décide de se réunir le 20 avril 2018 pour élire son bureau.

L'assemblée générale est clôturée à 22h15.

Marie DUBOIS, Présidente

Aurélie CULOT, Trésorière

4/4

MD /AC

■ Compte de résultat

| | Var. abs. (%) |
|--|---------------------|
| 414 | |
| 029 | 834 |
| | |
| | |
| 617 | -21 |
| 880 | |
| 825 | 32 |
| 531 | 24 |
| | |
| | |
| 208 | -51 |
| | |
| 423 | 18 |
| 135 | 20 |
| 160 | 20 |
| 501 | 16 |
| 158 | 117 |
| 49 | NS |
| 217 | 25 |
| 686 | 30. |
| | |
| 961 | NS |
| 961 | NS |
| 647 | 40. |
| 459 | 154 |
| 459 | 154 |
| | |
| | |
| The same of the sa | 8:8 |



